

2026-06-20B – FORTES CHALEURS - RECOMMANDATIONS

Bonjour à toutes et à tous,

Un épisode de fortes chaleurs est prévu dans les prochains jours.

Le Service Vie Associative de la ville nous a fait parvenir un message (que vous trouverez ci-dessous) attirant notre attention sur les conditions d'accueil de nos adhérents et sur **l'opportunité de maintenir ou de reporter les activités**.

Nous vous invitons à en prendre connaissance et à privilégier la **sécurité et le bien-être des participants à vos activités** en tenant compte de ces recommandations.

Par ailleurs, en raison des risques de feux de forêt, la ville a pris un arrêté **interdisant l'accès aux espaces suivants, entre 12h à 0h** :

- Forêt domaniale d'Olonne
- Bois de Saint Jean
- Bois du Fenestreau
- Bois de la Rudelière.

Nous comptons sur votre compréhension.

Bien cordialement.

Mathilde Bergot (secrétaire)

Message du Service Vie Associative :

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-dessous le bulletin météo communiqué par Météo France de samedi à jeudi prochain qui annonce un épisode de **fortes chaleurs** susceptible d'impacter le bon déroulement de vos activités hebdomadaires.

SAMEDI 20	DIMANCHE 21	LUNDI 22	MARDI 23	MERCREDI 24	JEUDI 25
					
17° / 27°	19° / 36°	27° / 34°	25° / 34°	25° / 37°	26° / 35°
▲ 15 km/h	◀ 20 km/h	▼ 15 km/h	▲ 20 km/h	▲ 20 km/h	▲ 20 km/h

Météo à jour au vendredi 19/06/26 à 14h20

Dans ce contexte, nous souhaitons attirer votre attention sur les conditions d'accueil du public au sein des salles municipales, dont la plupart ne sont pas équipées de systèmes de climatisation ou de ventilation permettant de maintenir une température adaptée en période de canicule.

Nous vous invitons ainsi à vous interroger sur l'opportunité de **maintenir ou de reporter les activités prévues** durant cette période, en particulier lorsque celles-ci accueillent des **enfants, des personnes âgées ou des publics vulnérables**, particulièrement sensibles aux effets des fortes températures.

Si vous choisissez de maintenir vos activités, nous vous remercions de veiller à mettre en œuvre toutes les mesures de prévention nécessaires, notamment :

- en **limitant autant que possible les apports de chaleur**, par la fermeture des rideaux ou volets lorsque les salles en sont équipées ;
- en **mettant à disposition de l'eau en quantité suffisante** et en invitant régulièrement les participants à s'hydrater ;
- en prévoyant des **temps de pause** et en adaptant, si nécessaire, le rythme ou l'intensité des activités ;
- en faisant preuve d'une **vigilance renforcée** à l'égard des participants qui présenteraient des signes de fatigue ou d'inconfort liés à la chaleur.

La sécurité et le bien-être de vos adhérents doivent rester **une priorité**. Aussi, si les conditions d'accueil ne vous paraissent pas satisfaisantes, **nous vous encourageons à privilégier le report de vos activités**. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre mobilisation face à cet épisode météorologique exceptionnel.

Le service de la Vie Associative reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Restons prudents !

Nadège GRIT

Directrice de la Vie Associative